

Art. 2.— Description de l'action

L'action consiste à permettre l'accès d'un public défavorisé à un spectacle théâtral basé sur les fables de La Fontaine mis en scène par la Compagnie Parenthèses et interprété 16 fois en avril et mai 2001. L'action veut cibler un public de 400 à 640 personnes.

Le coût d'une séance est de 50.000 F CFP auquel se rajoute un équipement scénique et technique de 150.000 F CFP, soit un total de 950.000 F CFP (52.220,74 FF ou 7.961,00 euros).

Art. 3.— Plan de financement

- Ass. (part. des bénéf.)	26.385,21 FF	480.000 F CFP	4.022,40 euros
- Etat	25.835,52 FF	470.000 F CFP	3.938,60 euros

CONVENTION de financement n° 13-01 IDV du 4 mai 2001.

Entre :

- L'Etat, représenté par M. le haut-commissaire de la République en Polynésie française,

Et :

- L'association Coopérative scolaire de Tiapa, représentée par son président, M. Alfred Teihotaata,

Il est convenu ce qui suit :

Dispositions générales**Article 1er.— Objet**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Etat apporte son soutien financier à l'association Coopérative scolaire de Tiapa pour faciliter la réalisation de l'opération intitulée "Classe de découverte à Tikehau", décrite à l'article 2 ci-après.

Art. 2.— Description de l'action

L'action consiste en l'organisation d'une classe de découverte de 5 jours à Tikehau réservée aux 21 enfants des classes de perfectionnement de l'école de Tiapa. Le séjour aura lieu du 13 au 18 mai 2001 ; les enfants seront accompagnés par 4 encadrants. L'action a des objectifs pédagogiques par un travail continu (de la préparation à l'exécution) et pluridisciplinaire, et éducatifs par l'organisation de la vie en collectivité, la découverte d'un nouvel environnement, le renforcement de la solidarité.

Le coût global prévisionnel de l'action est estimé à 54.221,62 FF (soit 986.400 F CFP ou 8.266,03 euros) et comprend les frais de transport, les repas et l'encadrement.

Art. 3.— Plan de financement

- Coop. scol. Tiapa	3.368,51 FF	61.280 F CFP	513,53 euros
- Part. des bénéficiaires	6.926,12 FF	126.000 F CFP	1.055,58 euros
- Autres (affaires sociales)	549,69 FF	10.000 F CFP	83,80 euros
- Etat (80 %)	43.377,29 FF	789.120 F CFP	6.612,83 euros

**ACTES DES AUTORITES
DE LA POLYNESIE FRANÇAISE****SERVICE DES DOUANES****COURS DES CHANGES**

pour l'application des droits et taxes de douane
(Arrêté n° 2224 D du 9 septembre 1961)

(Période du 17 au 30 mai 2001 inclus)

CODE DEVISE PAYS	DEVICES	Cours en francs pacifiques
USD Etats-Unis d'Amérique.....	1 dollar U.S.	136,50
CHF Suisse.....	1 franc suisse	77,93
AUD Australie.....	1 dollar	70,76
HKD Hong Kong.....	1 dollar	17,50
SGD Singapour.....	1 dollar	75,04
NZD Nouvelle-Zélande.....	1 dollar	57,17
FJD Fidji.....	1 dollar	60,15
SEK Suède.....	1 couronne suédoise	13,23
CAD Canada.....	1 dollar canadien	87,94
NOK Norvège.....	1 couronne norvégienne	14,91
DKK Danemark.....	1 couronne danoise	16,00
JPY Japon.....	100 yens	110,73
GBP Grande-Bretagne.....	1 livre sterling	193,28
BEF Belgique.....	1 franc belge	2,95
ITL Italie.....	100 lires	6,16
DEM Allemagne.....	1 deutsche mark	61,01
NLG Pays-Bas.....	1 florin	54,15
ATS Autriche.....	1 schilling	8,67
ESP Espagne.....	1 peseta	0,71
PTE Portugal.....	1 escudo	0,59
EUR Euro.....	1 euro	119,33

SERVICE DE L'URBANISME**ETAT RECAPITULATIF
DES AUTORISATIONS DE TRAVAUX IMMOBILIERS
DES ILES MARQUISES
POUR LE MOIS D'AVRIL 2001****COMMUNE DE NUKU HIVA***Travaux autorisés le 3 avril 2001*

N° 28-01 PC.MAA.AU.MAR, Mme Villette Maima, parcelle de la terre Vaiokuka n° 70 sise à Taiohae, construction d'une maison d'habitation ;

N° 29-01, M. Teikihuavanaka Jacques, parcelle du lot n° 14 du lotissement Paehaa sise à Taiohae, construction d'une maison d'habitation ;

N° 30-01, M. Ah Scha Hervé, parcelle n° 2 de la terre Mahuki n° 263 sise à Hooumi, construction d'une maison d'habitation ;

N° 31-01, Mme Haiti Bernadette, parcelle du lot n° 4 de la terre Tuepoepe sise à Taiohae, modification d'un local à usage de maison d'habitation.